**Questions/réponses à Mme Durand-Degranges   
(directrice du collège Jeanne d’Arc | Apt)**

1. **Est-ce que les professeurs de français et de mathématiques sont-ils systématiquement impliqués dans les EPI pour tous les niveaux au collège Jeanne d’Arc ?**

J’ai préféré laisser l’équipe des professeurs choisir avec qui travailler. Comme nous ne sommes pas très nombreux, nous sommes de toute façon très souvent amenés à travailler ensemble. Il vaut donc mieux laisser les associations se faire par affinité. Nos EPI montrent la richesse des combinaisons entre disciplines (français / histoire ; LVI/LV2/français/latin ; EPS/SVT etc.)

Pour le niveau 6e, où il n’y a pas d’EPI, nous avons choisi de renforcer le français et les maths en AP. Là, en effet, tous les enseignants de ces deux disciplines ont été sollicités. Voici comment j’ai procédé :

- 5h de français dont une heure en demi-groupe (⬄ 6h prof). Les trois professeurs de français du collège ayant chacune une classe de 6e, c’est moi qui ai assuré l’heure dédoublée (pout info, j’ai toujours un mi-temps de prof).

- 4.5h de maths. Pour faire un demi-groupe, j’ai demandé au professeur documentaliste de travailler en binôme avec le professeur de mathématiques. De cette association sont nés des projets pédagogiques innovants (ex. création d’un jeu de société « Pizza maths » pour travailler sur les fractions).

1. **Combien d’HSE avez-vous obtenu l’année de la mise en place des EPI et des AP ?**

En 2015-2016, avant la réforme, nous avions **369.5h**.

En 2016-2017, nous avons obtenu **377h** soit 7.5 heures de plus. Ceci est presque conforme à ce qui avait été annoncé (+2.75h par classe de 6e).

Il nous avait également été annoncé que nous aurions encore plus d’heures à la rentrée 2017 (on nous avait annoncé 3h par division) mais de toute évidence la promesse s’est égarée quelque part... puisque nous avons eu pour la rentrée 2017 **376h** (une heure de moins qu’en 2016 car pendant l’année j’avais rendu une heure non utilisée / professeur enseignant sur deux communes non limitrophes à qui je n’avais pas à donner cette heure de dédommagement).

1. **Certains professeurs ont-ils vu leur VS diminuer lors de la mise en place des EPI et des AP ?**

Non dans la mesure où, globalement, l’enveloppe accordée à l’établissement s’est trouvée augmentée.

Toutefois, pour pouvoir maintenir la classe bilangue allemand et accorder le nombre d’heures suffisant d’heures en espagnol dès la 5e, j’ai un peu diminué l’horaire du professeur d’allemand (-1h) et j’ai un peu réduit les heures de latin (-1h). Les deux professeurs avaient des heures supplémentaires, elles n’ont donc pas été trop pénalisées. Bien sûr, j’ai fait ce choix avec leur accord.

1. **Après une année, existe-t-il une remarque générale des équipes concernant l’impossibilité de boucler leur programme ? Ou une augmentation de cette remarque (*c’est pire qu’avant*).**

Des professeurs qui ne se plaindraient pas m’inquièteraient beaucoup ! ☺

Plus sérieusement, je n’ai pas eu de remontée négative sur la mise en place des EPI. En fait, nous avions déjà l’habitude de travailler en équipe et la mise en place d’EPI n’a fait que placer un nom sur des pratiques existantes. Les EPI sont, à mon sens, presque un « non évènement » puisque dans la réalité nous les mettions en œuvre (sans avoir de cadre bien établi).

Ce qui constitue un vrai gros travail pour lequel j’ai eu, en tant que CE, beaucoup de choses à faire et qui, du point de vue des enseignants est vraiment conséquent (et nous sommes loin d’être performants dans ce domaine), c’est **l’évaluation**. C’est vraiment là que se situe la clé (ou le nœud, cela dépend des jours !).

C’est un gros travail côté enseignants car il faut véritablement apprendre à transformer une évaluation chiffrée (qui fait presque partie de l’ADN du prof) à une évaluation par « intitulés ». Cela pose toutes sortes de problèmes :

* La progressivité : on ne peut pas valider une compétence en 5e et dire ensuite en 3e que l’élève ne la valide plus. Il faut, pour être crédible, trouver des intitulés qui montrent que les attentes de l’enseignant ne sont plus les mêmes selon les niveaux.
* Il faut que le professeur dans son enseignement pense l’évaluation des compétences en amont. Il doit veiller à ce que son programme recouvre toutes les compétences à acquérir (et en général c’est ce qui est fait) mais il doit aussi et surtout le faire savoir aux élèves et aux familles. Et la question de la lisibilité pour les élèves et pour les parents est vraiment un problème (les parents sont bien plus rétifs que les enseignants au passage à l’évaluation par compétences. Chez les élèves, cette évaluation plait à ceux qui sont en difficulté et inquiète les bons élèves qui n’ayant plus de « bonnes notes » se demandent s’ils sont toujours de bons élèves).

*Côté chef d’établissement*

* Il faut mener un travail pédagogique triple : auprès des professeurs (qui râlent beaucoup), auprès des élèves (qui râlent un peu) et auprès des parents (qui râlent aussi et qui s’angoissent). Mais ce n’est pas tout.
* Il faut batailler avec les logiciels de notes et ça, c’est énorme. Au collège, nous avons Charlemagne. Il parait que ce n’est pas le meilleur des logiciels d’après des professeurs qui connaissent d’autres collèges où il y a Aplon mais évidemment on ne peut pas se permettre de changer de logiciel en cours d’année… Les professeurs ont notamment été contrariés du fait que Charlemagne ne convertisse pas « automatiquement » la validation des compétences pour le LSU. Ils auraient voulu qu’une moyenne se fasse et permette sans concertation de savoir si les « composantes de fin de cycle » sont insuffisantes, fragiles, satisfaisantes ou maitrisées. Nous nous sommes réunis la semaine dernière pour entrer ces données en conseil de professeurs et, coup de chance, même si la machine ne l’a pas fait automatiquement, nous avons vu que cela se réglait en 20 min par classe. J’ai toutefois observé une tension entre certains profs quand deux pensaient que c’était « fragile » et un « satisfaisant » (par ex.) celui qui n’était pas d’accord se fermait quand il voyait que « son » évaluation n’était pas retenue. Si la machine avait fait le travail, ils l’auraient mieux vécu. Mais c’est un détail.
* Autre mauvaise nouvelle pour nous, Charlemagne n’est pas compatible pour le moment avec la plateforme du rectorat… Il va donc falloir entrer les infos manuellement. Je ne m’y suis pas encore attelée mais je dois avoir fait cela pour le 9 juin à midi…

Ce que j’ai dû faire et faire faire aux professeurs pendant l’année était assez conséquent :

* Décliner les compétences en « éléments de programmes » afin de donner une information plus fine de ce que contiennent les compétences (notamment ce qui fait qu’une même compétence en 5e et en 3e ne recouvre pas la même réalité). Je me suis retrouvée avec une vingtaine de fichiers Excel, deux par discipline puisqu’il a fallu travailler sur le cycle 3 indépendamment du cycle 4. (Pour le cycle 3 c’était facile puisqu’il s’agit seulement du niveau de fin de cycle qui valide l’ensemble. En revanche, comme nous sommes un établissement privé, nous ne sommes jamais conviés aux rencontres de bassin du primaire et nous ne pouvons pas harmoniser notre évaluation à celles des écoles primaires publiques. Nous le faisons tout de même avec l’école primaire privée mais cela reste frustrant).
* Il a fallu ensuite entrer toutes ces données dans le logiciel Charlemagne et là, surprise, rien ne se faisait automatiquement ! J’ai donc entré les éléments de programme un à un… Je me demande encore comment j’y suis parvenue ! En fait, en cette fin d’année, je sais que je n’ai pas terminé le travail. Vers le mois de janvier, je me suis rendu compte que si nous avions bien travaillé sur les compétences liées à un champ disciplinaire, nous avions totalement oublié ce qui est pluridisciplinaire. Il a donc fallu que je demande à l’équipe de prendre en charge les compétences qui relèvent de l’éducation aux médias en cours de route. À ce jour 9 des 27 items n’ont toujours pas trouvé « acquéreur ». J’ai laissé tout ceci de côté en me disant que l’on ferait mieux l’année prochaine…

Remarque en passant concernant le développement des compétences en éléments de programme : selon les disciplines, les professeurs ont plus ou moins « joué le jeu ». En général, ils s’efforcent de trouver un intitulé par niveau (5e, 4e et 3e) mais un professeur en a supprimé ( !!). Quant aux professeurs de français (dont je fais partie), ils se sont lancés dans un travail de détail phénoménal qui, pour être magnifique sur le papier, s’est révélé impraticable dans la réalité, ne serait-ce que pour une raison pratique : l’apparition sur le bulletin trimestriel des éléments de programme. Le détail se trouve en ligne sur WebLettres (évidemment !) :

<http://www.weblettres.net/pedagogie/index2.php?rub=126&ssrub=207>

Je tiens à disposition des grilles de compétences pour les élèves si cela intéresse (je voulais m’en servir cette année mais je n’y suis pas arrivée).

*Dernière remarque sur l’évaluation et avis personnel :*

Le bulletin trimestriel a pris une nouvelle dimension avec cette réforme. Nous sommes passés d’un recto A4 à un recto-verso A3. Malgré cela, nous n’avons que peu de place pour indiquer les éléments de programme étudiés dans chaque matière lors d’un trimestre. Si la place suffit pour une discipline comme la musique (1h / semaine), elle est très insuffisante pour le français (5h/semaine et notre imagination fertile de professeurs !). C’est à mon sens un vrai frein au déploiement de la réforme puisque tout le travail que l’on demande aux professeurs dans la mise en œuvre d’une évaluation fine par compétences se heurte à un document imprimé qui ne permet pas de rendre compte de manière exhaustive du travail accompli. Il y a là de quoi décourager un enseignant à fournir autant d’efforts que personne ne peut voir et à le pousser à revenir à une note chiffrée qui prend toujours bien moins de place.

1. **Est-ce que le contenu disciplinaire injecté dans les EPI est-il bien identifié (parties du programme traitées bien indiquées)**

Dès lors que les professeurs ont bien compris qu’il n’était pas question de faire autre chose que leur programme pendant les EPI, les angoisses concernant le fait de « ne pas pouvoir finir son programme » se sont apaisées. En tant que CE, je ne suis pas entrée dans le travail de chaque enseignant pour vérifier s’il avait bien fait son travail mais je suis absolument certaine que tout le monde a travaillé sérieusement.

En cette fin d’année, j’entends évidemment certains professeurs qui se plaignent de ne pas avoir « tout bouclé » mais ce sont, comme chaque année, les jours fériés, les voyages, les sorties scolaires et autres absences qui sont accusées. Le professeur qui se plaint le plus est d’ailleurs un professeur qui ne s’est pas du tout investi dans les EPI (elle est arrivée en octobre comme suppléante et a pris « le train en marche » comme elle a pu).

1. **Existe-t-il une complainte concernant l’explosion des heures de concertation ?**

Pas plus que les autres années mais je ne démultiplie pas les réunions de concertation.

Les professeurs ont demandé une journée pédagogique supplémentaire pour pouvoir travailler ensemble. Je l’ai mise en place en janvier (nous en avions eu une autre en novembre). Il semble que cela ait suffit.

Par ailleurs, nous avons un groupe de discussion, nous avons un ENT avec École directe et les professeurs échangent beaucoup en privé par courriel. Nombre de concertations se sont faites par écran interposé.

S’il y a des mécontentements ils ne sont pas parvenus jusqu’à moi.

1. **Avez-vous des professeurs qui se sont exclus du travail des EPI : refus, désintérêt ou impossibilité pratique évoquée ?**

Pas de refus explicite mais une passivité qui a exclu de fait quelques professeurs. Les résistants sont toujours les mêmes, je les ai identifiés depuis longtemps et ils sont suffisamment peu nombreux pour que cela n’entrave pas la dynamique globale de l’équipe.

* Un binôme maths / EPS a échoué du fait d’une incompatibilité entre les enseignants.
* Les suppléants arrivés en cours de route ne se sont pas investis faute d’avoir pu préparer quelque chose en amont, on ne peut pas les en blâmer.

1. **Avez-vous réussi à obtenir les heures supplémentaires demandées : co-intervention vs co-enseignement (quote-part, heures bénévoles, HSE pour l’un et pas pour l’autre, etc.)**

Nous avons des bénévoles extérieurs qui, en effet, apportent une aide. Je compte prendre appui sur eux l’année prochaine (je l’explique plus bas).

Je ne demande jamais aux professeurs de faire quelque chose bénévolement parce que nombre sont ceux qui déjà donnent de leur temps et je tiens à ce que cela reste de leur fait.

Les HSE accordées par le rectorat ont diminué de moitié ces deux dernières années. Ce n’est pas un dispositif dont je me sers pour la réforme. C’est un dépannage occasionnel.

1. **Avez-vous bien respecté la norme des 6 heures pour les élèves de 6e ?**

Il nous a été dit en réunion du Synadic (et journée diocésaine) qu’en tant qu’établissements privés, nous gardions la liberté d’organiser les emplois du temps comme nous le voulions. J’ai donc profité de cette liberté pour ne pas limiter les cours à 6h par jour. En effet, une telle organisation ne nous convient pas car nous avons depuis des années un emploi du temps sur 4 jours (lundi mardi jeudi vendredi) pour les 6e et 5e, organisation que les familles plébiscitent très largement.

1. **Avez-vous constaté une baisse de la fatigue due à la diminution des horaires classes ?**

Très franchement, ce que j’observe ce sont parfois des élèves épuisants mais jamais des élèves épuisés… ☺

La coupure du mercredi semble répondre au besoin de repos.

Les périodes de vacances à vacances gérées en métropole pour répondre à des impératifs économiques (industrie du tourisme) me semblent bien plus dommageables que des journées de 7h.

En 2009, lorsque j’étais venue en Nouvelle-Calédonie, on m’avait expliqué que vous aviez un système très régulier de 7 semaines de cours et 2 semaines de congés. J’espère que vous en bénéficiez toujours !

1. **Avez-vous dû renoncer à des dispositifs spéciaux d’avant la réforme ? Si oui, comment les avez-vous réinjectés dans la nouvelle mouture issue de la réforme ?**

Justement non.

Nous avons pu maintenir la classe bilangue en affirmant que nous avions une « bilangue de continuité ». Évidemment, cette bilangue de continuité n’existait pas et il a fallu que je l’invente. J’ai donc envoyé le professeur d’allemand une fois par semaine faire un cours d’allemand aux élèves de CM2 de l’école primaire privée d’Apt. D’après ce que j’ai lu très récemment dans *Le Café pédagogique*, il semblerait que ce dispositif ne soit plus nécessaire puisque M. Macron a annoncé « le retour des classes bilangues » sans qu’il soit nécessaire de recourir à la « bilangue de continuité ». Cela me convient tout à fait car cela me permettra de réinjecter l’heure qui était donnée aux CM2 dans notre collège.

J’ai également maintenu le latin à raison de deux fois 1h en 5e (le professeur de latin fait un gros travail pour attirer les élèves et elle préfère deux fois une heure en groupe limité plutôt qu’une fois deux heures en classe importante. En outre, cela correspond à ce qui est demandé dans la réforme, ne pas placer plus d’une heure d’enseignement complémentaire en 5e).

J’ai aussi pu maintenir les heures de Découverte Professionnelle en 3e qui nous sont tellement utiles pour travailler sur l’orientation. Là, je n’ai rien fait de particulier, les heures étaient là, c’est tout.

En fait, même si nous n’avons pas eu autant d’heures que ce qui était promis, nous avons été favorisés et les 7.5h en plus m’ont permis de maintenir voire de créer de nouvelles activités :

* 1h pour la préparation aux examens de Cambridge assuré par un professeur d’anglais.
* 1h pour un atelier « Découverte de soi et de l’autre » qui est un projet entre le professeur d’arts plastiques (en tant que PP de 5e) et la CPE. Elles font un travail avec les élèves en difficulté scolaire afin de les aider à mieux se connaitre pour, ensuite, pouvoir réfléchir de manière positive à son orientation (je l’explique ainsi aux parents : avant de savoir où l’on veut aller, il faut commencer par savoir qui l’on est, où on se situe).

Un point important pour pouvoir dédoubler les classes, c’est le recours au professeur documentaliste. Je la sollicite souvent bien qu’elle n’ait qu’un mi-temps (mais cela fait tout de même 18h). Elle travaille comme je l’ai expliqué avec les profs de maths de 6e mais elle est aussi régulièrement sollicitée par d’autres enseignants pour mener des travaux en groupes (que ce soit lors d’un EPI ou non, cette façon de travailler en équipe existait déjà avant, nous ne faisons que la renforcer).

Autre solution pour les demi-groupes : nous combinons une discipline avec la pastorale (c’est également un dispositif ancien).

1. **Avez-vous des problèmes pratiques concernant la mise en place des emplois du temps ? (périodisation des EPI par exemple)**

Nous avons voulu commencer très modestement la mise en œuvre de la réforme et avons opté pour une première année avec des changements minimaux dans les emplois du temps. Pour l’année qui se termine, nous avons choisi un emploi du temps sur l’année, sans alternance de semaine et sans mettre en barrette les professeurs qui travaillent en EPI.

Après un an, voici ce que je me dis :

Pour les EPI, je ne vois pas l’intérêt de les placer sur une partie de l’année. Les professeurs s’arrangent à l’intérieur de leur emploi du temps. C’est à eux de déterminer la durée de leur EPI ainsi que son positionnement dans l’année scolaire. Ils décident cela avec le ou les professeurs qui travaillent sur le même EPI. C’est possible parce que j’ai fait le choix de ne pas placer les EPI en barrette et que je ne compte pas faire cela. Il est tout à fait possible de faire un EPI en décalé (ex. la partie français le lundi et la partie histoire le jeudi) et si les professeurs veulent ne prendre qu’une partie de la classe, ils ont alors recours au professeur documentaliste. Ils peuvent aussi décider de travailler avec la classe complète ce qui a été je crois le plus fréquent. Ce qui est différent bien entendu c’est qu’ils doivent s’entendre sur l’évaluation. Celle-ci doit être définie en amont (qui évalue quoi quand et comment), contrôlé en cours de réalisation et évalué à la fin. En tant que prof, j’ai très mal géré cet aspect des choses mais je pense que l’équipe a été plus performante que moi (ils n’avaient pas à coordonner le tout…)

Pour ne pas avoir un emploi du temps sur deux semaines, nous avions opté pour des cours d’1h30 (cours de langue notamment). Je ne renouvellerai pas cela. Nous passerons à un emploi du temps sur deux semaines car 1h30 n’est pas efficace (il y a une récréation au milieu et cela fait perdre du temps aux professeurs).

En fait, je suis en pleine réflexion sur une toute nouvelle organisation de l’emploi du temps. Je m’inspire de ce que nous avons vu fonctionner au collège du Sacré Cœur à Marseille. J’enverrai un article de journal qui explique comment ce collège travaille.

En ce qui nous concerne, le besoin premier que nous avons c’est de répondre à une souffrance des professeurs et de certains élèves qui sont dans les classes freinés par l’hétérogénéité trop importante. Je vais donc oser la mise en place de groupes de niveau pour certains cours. Les classes seront mixées mais, à certaines heures, pour certaines disciplines, nous ferons des groupes de niveau.

Exemple (fictif) d’un lundi matin :

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | 4A | | | 4B | | | 4C | | |
| 8h | Musique | | | Espagnol | | | français | | |
| 9h | Franç.  G1 | Histoire  G.2 | Anglais  G.3 | Franç.  G1 | Histoire  G.2 | Anglais  G.3 | Franç.  G1 | Histoire  G.2 | Anglais  G.3 |
| 10h | Histoire  G.1 | Anglais  G.2 | Franç.  G.3 | Histoire  G.1 | Anglais  G.2 | Franç.  G.3 | Histoire  G.1 | Anglais  G.2 | Franç.  G.3 |
| 11h | Anglais  G.1 | Franç.  G.2 | Histoire  G.3 | Anglais  G.1 | Franç.  G.2 | Histoire  G.3 | Anglais  G.1 | Franç.  G.2 | Histoire  G.3 |

**Avantages :**

* Les bons élèves trouvent leur compte en approfondissant à loisir, les élèves en difficulté sont accompagnés par les professeurs.
* Le système est très souple et un professeur qui ne souhaite pas travailler de cette façon n’aura pas à le faire, il gardera la classe de départ.
* Ce système ne demande pas d’heure en plus, il répartit différemment les élèves des trois classes.
* Il est toujours possible de travailler avec le professeur documentaliste qui pourra prendre une partie d’un groupe (à priori le groupe 1 / groupe des forts qui sera le plus nombreux dans doute et pour lequel un travail en autonomie au CDI sera le bienvenu).
* Nous aurons aussi la possibilité de faire intervenir les bénévoles d’une association qui ont commencé à travailler dans le collège cette année et qui accompagnent les élèves en difficulté. Pour le moment, ils travaillent avec ces élèves sur les heures de permanence mais on pourrait les solliciter sur une heure de cours et ils seraient une aide pour le professeur avec le petit groupe (10/12 ?) d’élèves faibles.
* Nous ne mettrons en œuvre que ce que nous sommes surs de tenir. Nous commencerons avec le niveau 4e et, peut-être 5e.

**Freins** :

* Il faut une concertation régulière des professeurs pour revoir la composition des groupes. D’après ce que l’on nous a expliqué à Marseille, une concertation toutes les 5 semaines est nécessaire.
* Pour les matières où il y a plusieurs professeur par niveau (français, maths), il faut que les enseignants s’entendent pour faire une progression commune.
* Il faudra jongler avec les salles de classe pour avoir assez de grandes salles disponibles pour accueillir les grands groupes (N.B. : une salle de classe jouxte le CDI ce sera sans doute une solution).

1. **Faites-vous des regroupements de niveau pour les AP ?**

En français, dans la mesure où j’ai 6h prof par classe, il a été possible de faire des groupes de niveau à l’intérieur d’une classe. Je n’ai pas eu besoin de mettre des classes en barrette. C’était possible parce que je suis le professeur en plus pour l’AP et qu’il a suffi que nous choisissions une heure dans la semaine qui me convenait bien pour assurer l’AP sans que cela doive être planifié au moment de l’élaboration des EdT.

En maths, je ne sais pas si les groupes ont été choisis en fonction du niveau des élèves mais la souplesse de fonctionnement était la même puisque le professeur de maths travaillait avec le professeur documentaliste.

1. **Avez-vous des EPI annuels, semestriels, trimestriels, ou hebdomadaires (semaine EPI) ?**

Comme je l’ai expliqué, chaque équipe de profs a défini le temps consacré aux EPI. Je sais que le plus court a duré trois ou quatre semaines et le plus long, je pense, un trimestre.